# INFORMATIONS COMMUNALES



#### **CARNAVAL**

La société du Rai-tiai-tiai s'est approchée du conseil communal pour l'informer que la population du village ne dormira pas sur ses deux oreilles dans la nuit du **20 au 21 février 2023**! Leur char, accompagné de sa sono, passera dans les rues du village dès 23h30.

Le Carnaval des enfants aura également lieu! En effet, la Société d'animation de Bure organise le <u>samedi 4 mars 2023</u> un cortège.

Rendez-vous sur la place de la salle paroissiale à 13h30. Le cortège démarrera à 14h00. Ensuite, retour au lieu de départ où un petit goûter sera servi.

# Accueil de réfugiés à la caserne de Bure

Le SEM nous informe que 157 réfugiés (situation au 07.02.2023) sont logés dans les casernes à Bure.





### Déclaration d'impôts

Les contribuables sont priés de remettre au secrétariat communal ou de téléverser par le guichet virtuel du Canton dans les meilleurs délais leur déclaration d'impôts afin d'éviter des frais de rappel et des amendes.

#### Centre de puériculture jurassien d'Ajoie et du Clos du Doubs

Le centre a déménagé, il se trouve maintenant au **Centre le Phénix, Rue des Tanneurs 7 à Porrentruy**. Pour rappel, il fonctionne sur rendez-vous à domicile et en consultation individuelle au centre de puériculture, chaque jour de la semaine, avec une permanence téléphonique élargie.



Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 08h à 10h Tél. 032 466 76 36

<u>Consultations sur rendez-vous</u> du lundi au vendredi de 08h à 12h et chaque lundi et jeudi de 14h à 18h

Visites à domicile dans tous les villages.



#### Exercices de nuit à Bure

Un onglet a été créé sur le site internet de la commune. Le secrétariat communal va y insérer les dates des exercices militaires de nuit.

Pour votre information du 30.01 au 24.02. la Cp BRAVO du Mech Bat 14 loge à l'abri PC de la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.





# <u>Bâtiment à louer ou à vendre</u>

Les personnes possédant des immeubles/appartements à vendre ou à louer, ainsi que des terrains à vendre peuvent s'adresser au secrétariat communal pour les annoncer ou envoyer un mail à l'adresse : secretariat@bure.ch. Nous pourrons ainsi mettre à jour notre site internet et y faire figurer votre bien.

#### Suisse-Bouge

La commune de Bure c'est une nouvelle fois inscrite à la manifestation Suisse-Bouge. Nous comptons sur la participation du village pour faire péter le compteur. Alors à vos chaussures de marche, baskets, vélo etc...

Plus d'informations disponibles sur le site :

<u>www.duelintercommunalcoop.ch</u> et sur le site internet de la commune.





## Marche fondue de la société Riai-tiai-tiai

Une marche sera organisée jusqu'à la cabane forestière où une excellente fondue vous sera servie.

Rendez-vous le **samedi 11 mars 2023!** Départ de la halle polyvalente aux alentours de 17h30!

Réservation obligatoire par email : <u>loancrelier96@gmail.com</u>

Le conseil communal